

**Restitution de la mission AFPCNT à l'Examen à mi-parcours du
Cadre d'action de Sendai**

« Agir ensemble pour réduire les risques et bâtir un avenir résilient »

Siège des Nations Unies

New York – Etats Unis d'Amérique

Du 17 au 19/05/2023



RAPPORT DE RESTITUTION :
Compte rendu général et contribution des membres AFPCNT de la délégation

Mars 2024

Rapport réalisé par les membres de la Mission AFPCNT : Sarra KASRI, Yves MERIAN et Roland NUSSBAUM, avec la collaboration de Clara ALLYOJGHAZI.

Relecteur : Anne-Marie LEVRAUT

Ces derniers remercient et saluent :

- *Le chef de la délégation française, Cédric BOURILLET, directeur général, et sa collaboratrice, Sylvie GRECIET, cheffe de bureau, Direction générale de la prévention des risques (DGPR), ministère de la transition écologique, MTE*
- *Le coordinateur de la délégation française, Paul SCHILLING, MEAE*
- *Les autres participants français identifiés à la réunion de l'examen à mi-parcours du cadre d'action de Sendai : Laurent ALFONSO, expert national français détaché à l'Union pour la Méditerranée.*

©Photo de couverture : Sarra Kasri @AFPCNT – Assemblée Générale des Nations Unies

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| A retenir | 1 |
| I. Contexte..... | 2 |
| II. Composition de la mission..... | 5 |
| III. Rappel des recommandations retenues par l'AFPCNT suite à la mission GP Bali..... | 7 |
| IV. Restitution de la participation AFPCNT à la conférence. | 9 |
| V. Recommandations et actions de valorisation par l'AFPCNT..... | 12 |
| Annexes | 14 |
| 1. Déclaration officielle de la France à l'Examen à mi-parcours du Cadre d'action de Sendai - Allocution de M. BOURILLET | 14 |
| 2. Programme de la réunion de haut niveau sur l'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)..... | 16 |
| 3. Courtes vidéos de membres de la délégation AFPCNT diffusées sur les réseaux sociaux... | 20 |
| 4. Notes prises en séance par les membres de la délégation AFPCNT | 21 |
| 5. Reportage photos | 33 |

A retenir

La **réunion de haut niveau à mi-parcours du cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes s'est tenue les 18 et 19 mai 2023 à New-York (Etats-Unis)** au siège des Nations Unies. Cette réunion avait pour principal objectif de présenter un « examen à mi-parcours sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai (2015-2030) » en générant une volonté politique et un élan pour l'intégration de la réduction des risques dans tous les processus décisionnels, investissements et comportements de l'ensemble de la société.

Cet événement, qui s'inscrit dans la continuité de la 7^{ème} plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes organisée en mai 2022 à Bali (Indonésie), revêt un caractère davantage politique que le précédent. Espace de **coopération multilatérale**, il fut l'occasion, au travers des prises de paroles politiques, **d'examiner les changements de contexte et les problèmes émergents** depuis l'adoption du Cadre de Sendai 2015, **d'énoncer les progrès accomplis et d'identifier les corrections de trajectoire et les nouvelles initiatives pour traiter plus efficacement la nature systémique du risque.**

La société civile y était présente en tant qu'observatrice. Les échanges ont également donné voix à l'UNDRR pour la **présentation des pratiques multisectorielles**, rejoignant ainsi les discussions de Bali sur la nécessité d'une résilience intégrative dans les processus de prise de décision et de gouvernance. Aux côtés des constats réalisés en termes de progrès et d'avancement sur certains objectifs, les interventions et débats ont permis de reconnaître un **bilan à mi-parcours contrasté**, avec encore beaucoup à faire pour atteindre une mise en œuvre effective du cadre de Sendai afin de réduire les risques de catastrophe et de renforcer la résilience dans tous les secteurs.

Les actions de la France ont pu être présentées par le représentant officiel, Cédric Bourillet, Directeur Général de la prévention des risques au Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires et chef de la délégation française, qui, à travers son discours, a pu énoncer les importants progrès accomplis, notamment dans les domaines de la gouvernance, de l'alerte précoce, de la réalisation effective de projets de prévention sur le terrain, notamment contre les risques d'inondation et de submersion, mais aussi du développement de la culture du risque et de la résilience.

L'AFPCNT a participé activement à quelques étapes de préparation de la réunion, notamment au travers des consultations officielles des organisations représentatives de la société civile par la co-présidence de la conférence. Sur place, elle a pu assister à certains débats auxquels elle avait été invitée et elle a poursuivi ses actions de mise en réseau avec les autres organisations de la société civile représentées dans le cadre du *Stakeholder Engagement Mechanism* de l'UNDRR et au sein des services de l'UNDRR. Ces échanges informels bilatéraux ont amené l'AFPCNT et l'association scientifique internationale IDRiM Society, en lien avec l'accord politique de l'examen à mi-parcours (priorité 1 - comprendre les risques de catastrophes), à lancer une initiative visant à inviter des porteurs d'initiatives de type « Centres de ressources » en réduction des risques de catastrophes, qui soient opérationnels ou proches de l'être, à se présenter et se soumettre au débat international par voie de webinaires.

Les conclusions de la réunion à mi-parcours du cadre de Sendai orientent l'AFPCNT à développer ses actions selon deux grands principes directeurs :

- Soutenir une approche holistique en poussant vers des démarches multirisques et multi-acteurs
- Approfondir le rôle du cadre de Sendai comme point de repère de développement et structuration des actions de l'AFPCNT

I. Contexte



©Sarrah Kasri - AFPCNT

Adopté par les États membres lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en juin 2015, le Cadre de Sendai est la référence internationale des politiques de réduction des risques de catastrophe pour la période 2015-2030¹ ; et ce à travers quatre priorités et sept objectifs :

Les quatre priorités du cadre de Sendai s'énoncent comme suit :

1. Comprendre les risques de catastrophe ;
2. Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer ;
3. Investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de résilience ;
4. Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « mieux reconstruire » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction.

Les sept objectifs du Cadre de Sendai sont :

- La réduction de la mortalité, du nombre de personnes touchées, des coûts économiques, des dégâts aux infrastructures critiques,
- L'augmentation du nombre de pays ayant établi des stratégies, de la coopération internationale, des systèmes d'alerte précoce.

Si chaque Etat se porte garant de la mise en œuvre de sa politique de réduction des risques de catastrophes, la responsabilité de la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai n'incombe

¹ Trois accords internationaux ont été conclus sous l'égide de l'ONU en 2015, définissant des objectifs pour 2030 : l'accord sur la réduction des risques de catastrophes dit cadre de Sendai (7 objectifs), l'accord de Paris sur le changement climatique (objectifs de plafonnement de l'augmentation de la température terrestre et de réduction de l'émission des gaz à effet de serre), l'accord sur les objectifs de développement durable dit Agenda 2030 (17 objectifs). Ces accords ont vocation à s'articuler entre-eux.

pas uniquement aux acteurs gouvernementaux, aux institutions ou aux entités responsables de la gestion des catastrophes et des crises, mais à toutes les parties prenantes, nécessitant un engagement et un partenariat de « toute la société » et plus spécifiquement des acteurs de la société civile.

Pour la mise en œuvre du cadre de Sendai, l'UNDRR, organisme onusien de référence pour l'application et le suivi des politiques de réduction des risques de catastrophe, a mis en place une architecture de concertation et de coopération internationale. Les plateformes mondiales, réunies tous les deux ans environ, en font partie. Du 23 au 28 mai 2022, la septième plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes a été organisée à Bali en Indonésie. Son objectif principal a consisté en l'évaluation de la mise en œuvre du Cadre de Sendai 2015-2030, et la préparation de sa revue de mi-parcours programmée les 17-18-19 mai 2023 au siège principal des Nations Unies à New York.



©Sarra Kasri - AFPCNT

La réunion de haut niveau, organisée au siège des Nations Unies à New York, offre une plateforme aux États membres et à diverses parties prenantes pour réfléchir aux conclusions et recommandations de l'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai, examiner les changements de contexte et les problèmes émergents depuis 2015, identifier les corrections de trajectoire et les nouvelles initiatives pour traiter plus efficacement la nature systémique du risque, et réaliser les résultats et les objectifs du Cadre de Sendai, du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de l'Accord de Paris et d'autres accords, cadres et conventions.

Cette réunion est principalement l'occasion de prises de parole politique autour de la gestion des risques de catastrophes et la société civile y est présente en tant qu'observateur. Par conséquent, à la différence de la plateforme mondiale de Bali, la revue à mi-parcours (*mid-term*

review) est plus politique et les espaces d'échanges entre les divers acteurs sont restreints et beaucoup plus informels.

L'objectif principal de cette réunion consiste à sensibiliser le monde et générer une volonté politique et un élan pour intégrer la réduction des risques dans tous les processus décisionnels, investissements et comportements conformément au cadre de Sendai afin de réduire les risques de catastrophe et renforcer la résilience dans tous les secteurs. A cette occasion, l'UNDRR permet de présenter les meilleures pratiques multisectorielles en matière de réduction des risques de catastrophes et de planification du développement résilient.

L'organisation de la revue à mi-parcours comprenait :

- un programme officiel : l'adoption de la déclaration commune des Etats membres (préparée au cours des semaines précédentes), les déclarations nationales des pays participants (120 pays, dont la France) et quatre tables rondes thématiques portant sur : la gouvernance, l'investissement (le financement), la stratégie de long terme, le niveau local.
- un programme dit Hub, en décalé, sur différents thèmes dont : les systèmes d'alerte précoce (avec intervention de la France), les solutions fondées sur la nature.

II. Composition de la mission

1. Délégation officielle

Cédric BOURILLET : Directeur Général de la prévention des risques, au Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, Chef de la délégation française

Sylvie GRECIET : Cheffe du bureau « Information préventive, coordination et prospective » au Service des risques naturels et hydrauliques - Direction générale de la prévention des risques au Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires

Paul SHILLING : Rédacteur – sous-direction Climat Environnement du Ministère de l’Europe et des Affaires étrangères

Lisa SEGOVIA : Diplomate - Secrétaire des affaires étrangères au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères – Représentation permanente de la France à l’ONU



©Sylvie Greciet – MTECT

De gauche à droite : Sylvie Greciet, Paul Shilling, Cédric Bourillet, Lisa Segovia et Laurent Alfonso

Synthèse de la prise de parole de Monsieur Bourillet à l’assemblée Générale des Nations Unies²

Le plein engagement de la France à mettre en œuvre les engagements de Sendai

- Au plan national :

- 1- La connaissance des risques, pour comprendre et identifier les vulnérabilités et anticiper comment un aléa peut se transformer en catastrophe.
- 2- La prévention des risques, en réduisant la vulnérabilité existante des territoires les plus exposés et en veillant à la maîtrise de l’urbanisation pour ne pas dégrader l’exposition aux risques.
- 3- La gestion de crise (exemple : nouveau dispositif d’alerte des populations par téléphones portables (dit FR-Alert)).

² Texte intégral du discours en [annexe 1](#)

4- Le retour d'expérience et la construction résiliente.

- **Au plan international** : aide au développement, initiative CREWS (alerte précoce) et pacte financier mondial

Renforcer la mise en œuvre du cadre de Sendai,

- 1- Améliorer la connaissance et la gestion des nouveaux phénomènes liés au changement climatique ;
- 2- Améliorer la prise en compte des risques dans les autres politiques publiques et inversement, inclure les préoccupations de préservation de la biodiversité, d'accessibilité et d'inclusivité dans la prévention des risques ;
- 3- S'assurer que toutes les parties prenantes soient sensibilisées et impliquées, en renforçant la culture du risque ;
- 4- Veiller à ce que le cadre économique soit cohérent avec les besoins de prévention aux échelles micro- et macroéconomiques.

2. Délégation AFPCNT au titre de la société civile

Sarra KASRI : membre de la mission 4 internationale – co-pilote du groupe de travail *Build Back Better*

Yves MERIAN : co-pilote de la mission 4 internationale

Roland NUSSBAUM : co-pilote de la mission 4 internationale

Ci-après : De gauche à droite, Roland Nussbaum et Yves Mérian (membres de la délégation AFPCNT), Paul Shilling, Cédric Bourillet et Sylvie Greciet



©Sylvie Greciet - MTECT

3. Participants experts présents à la revue de mi-parcours

Laurent ALFONSO, expert en protection civile européenne – Union pour la Méditerranée.

III. Rappel des recommandations retenues par l'AFPCNT suite à la mission GP Bali (participation à la plateforme mondiale)

L'AFPCNT retient de sa mission à la GP2022-BALI une série de recommandations :

1 - Développer la posture active de l'AFPCNT en tant que « championne de la mise en œuvre du cadre de Sendai en France »

- **La contribution au développement de la culture du risque :**

- ✓ Adapter à la culture et au contexte français les concepts de l'UNDRR via des outils éducatifs.
- ✓ Expliquer/promouvoir les outils UNDRR de connaissance des risques.



© AFPCNT

- **La concertation avec les acteurs gouvernementaux :**

- ✓ Interaction accrue avec le segment gouvernemental pour contribuer à la défense des intérêts français dans les instances consultatives internationales. Cultiver l'esprit et la pratique d'une équipe de France RRC, qui permettent aux différents acteurs français de se coordonner à l'approche, pendant et après une manifestation internationale.
- ✓ Importance de la société civile pour porter les arguments des populations et pour mieux comprendre les risques.

- **L'adhésion de l'AFPCNT à la « Partnership and Stakeholder Engagement Strategy » :**

- ✓ Une initiative internationale vers un réseau d'organisations intéressées et un cycle de webinaires sur les centres de ressources RRC, en collaboration avec notre partenaire IDRIM Society.



2- Thèmes onusiens importants à (ré)investir par l'AFPCNT :

Investir des thèmes et concepts onusiens importants et porteurs, pour leur intégration pratique dans la culture du risque en France :

- Les liens d'interdépendance entre Adaptation au Changement Climatique, Objectifs du développement durable et Réduction des Risques de Catastrophes
- L'enjeu du BBB et les valeurs ajoutées de la résilience
- L'apport des Solutions Fondées sur la Nature
- Assurance et résilience économique
- Les pertes immatérielles irréversibles (Loss & Damage)

Les réalisations de l'AFPCNT depuis la GP à Bali

Dans la continuité des recommandations retenues suite à la mission de la GP Bali, l'AFPCNT a mis en place de nombreuses d'actions illustrant la mise en œuvre concrète de ces recommandations, à titre d'exemple :

- La création d'un groupe de travail « Résilience » ;
- Le lancement d'une dynamique « Build Back Better » et de son groupe de travail associé ;
- La création d'outils pédagogiques à travers la réalisation d'un clip informatif sur la dynamique internationale de la réduction des risques à destination du grand public ;
- L'adhésion au *Stakeholder Engagement Mechanism* ;
- La création d'un groupe de travail « Solutions fondées sur la Nature ».

IV. Restitution de la participation AFPCNT à la conférence

Les 18 et 19 mai derniers, au siège des Nations Unies à New York, les organisations intéressées de la société civile ont pu assister, aux côtés des délégations officielles de quelque 105 Etats parties à la convention et représentés pour l'occasion (sur les 193 membres actuels), à la réunion de haut niveau marquant l'aboutissement d'un « examen à mi-parcours sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai (2015-2030) ». Le *leitmotiv* de l'exercice était de reconnaître, comme l'a fait explicitement l'ONU, qu'il y avait encore beaucoup à faire pour se mettre sur les rails d'une mise en œuvre effective du cadre de Sendai... « Championne » assumée du cadre de Sendai, l'AFPCNT en était !

La France faisait partie des Etats présents, représentée par le directeur général de la prévention des risques, délégué (interministériel) aux risques majeurs, point focal pour la France de l'UNDRR. Comme ses collègues, le représentant officiel de la France a démontré que les progrès accomplis sont immenses, notamment dans les domaines de la gouvernance, l'alerte précoce, la réalisation effective de projets de prévention sur le terrain, notamment contre les risques d'inondation et de submersion, mais aussi le développement de la culture du risque et de la résilience, etc.

Cet examen à mi-parcours n'est pas une révision du cadre de Sendai, qui garde toute sa pertinence, sans nécessité à ce jour de modification. C'est plutôt le constat d'une incapacité généralisée à en prendre les nombreux et peut être trop ambitieux objectifs à bras le corps, au niveau des Etats signataires, qui sont les premiers concernés. Tout au plus pouvait-on constater un regain d'intérêt pour accomplir cette mise en œuvre, dans des notions actuelles et riches de sens pratique, telles que l'inclusion, l'égalité des genres, l'implication des acteurs locaux, les solutions fondées sur la nature, etc.

L'AFPCNT a pu participer activement à quelques étapes dès la préparation de cette réunion (consultations officielles des organisations représentatives de la société civile par la co-présidence de la conférence d'une part, par la délégation française d'autre part)³. Mais elle a aussi pu continuer à cultiver son réseau de relations, tant parmi les autres organisations de la société civile représentées, dans le cadre du *Stakeholder Engagement Mechanism* de l'UNDRR, que parmi ses contacts dans les services de l'UNDRR.

C'est à l'occasion de ces contacts informels que les membres de l'équipe⁴ ont pu procéder au lancement informel d'une initiative internationale de l'AFPCNT et de l'association scientifique internationale IDRiM Society, avec laquelle une action conjointe avait déjà été conduite à travers la conférence internationale IDRiM NICE 2019. Bien que modeste, à l'image de ses promoteurs, cette initiative a été conçue comme 100 % compatible avec l'appel à l'action implicite de l'examen à mi-parcours du Cadre d'action de Sendai. Il s'agit d'inviter des porteurs

³ Programme du mid-term review disponible en [annexe 2](#)

⁴ Sarra KASRI – Yves MERIAN – Roland NUSSBAUM, membres M4 AFPCNT

d'initiatives de type « Centres de ressources » en réduction des risques de catastrophes qui soient opérationnels ou proches de l'être sur le net (on en dénombre au moins 25 dans le monde) à venir se présenter et se soumettre au débat international par voie de webinaires. Le lien avec l'accord politique de l'examen à mi-parcours (priorité 1 - comprendre les risques de catastrophes) réside notamment dans le fait que doivent être encouragées par les Etats signataires les initiatives concrètes visant à faciliter pour tout un chacun la prise de décision informée sur le risque. Pour ce faire, il est recommandé que les différents acteurs et organisations de la société civile collaborent. Tel est bien l'objet-même de l'AFPCNT en France, avec la perspective d'installer des collaborations éducatives internationales et de fructueux partages d'expériences... A suivre donc cette initiative en adéquation avec l'actualité !

La déclaration adoptée par les Etats-membres montre :

- 1- Un **large soutien des Etats membres au cadre de Sendai** considéré comme cohérent et pertinent, s'articulant avec les efforts concernant le Climat et les ODD, aisément compréhensible et largement partagé notamment sur la notion de résilience qui est admise, associant l'adoption de stratégies de résilience et des financements orientés sur cette cible ; c'est un point de repère pour tous (experts, décideurs, opérateurs et populations) ;
- 2- Un **bilan à mi-parcours contrasté**, attestant de certains progrès et de préoccupations nécessitant un effort accru pour atteindre les objectifs 2030 ;
- 3- Le **constat de certains progrès et l'expression de grandes préoccupations** : Les progrès concernent la baisse de mortalité (ex. fierté du Bangladesh) et l'établissement des dispositifs nationaux et des coopérations régionales ou subrégionales.
Des préoccupations sont liées à l'accroissement des coûts économiques et à l'insuffisance d'intégration des niveaux locaux et de la participation des populations.

A l'échelle de la France, la déclaration officielle a réaffirmé l'engagement français dans le processus du cadre de Sendai. Ce document et les interventions complémentaires de la délégation officielle française ont souligné, entre autres :

- **L'absence** en particulier d'indicateurs pour certains objectifs, dont les infrastructures critiques.
- **L'évolution du tribut humain** reste difficile à juguler : la baisse tendancielle des décès est désormais contrecarrée par le phénomène des canicules (outre le covid).
- **L'évolution des coûts économiques met en péril l'équilibre des systèmes d'indemnisation** qui doivent être revus, drastiquement avec la nécessité de mettre en œuvre une combinaison d'options incluant notamment : renforcement de la prévention, ciblage plus serré, augmentation des tarifs.
- **La partie de l'effort international à laquelle la France s'est associée est soulignée à travers notamment l'initiative CREWS** (systèmes d'alerte précoce pour les catastrophes liées au changement climatique).
- **Inondations et (compétence GEMAPI)** ; plus grand rôle joué par les organisations de la société civile, telle **l'AFPCNT en France** comme mouvement intégrateur (à l'instar de l'Allemagne notamment).

Suivant les constats établis, l'orientation retenue officiellement par la France pour la mise en œuvre du cadre de Sendai est donc de maintenir les objectifs considérés comme atteignables et, pour ce faire, d'accélérer la mise en œuvre et renforcer les dispositifs, notamment :

- **La compréhension des risques** : accent sur les data et leur accessibilité, pour un « *risk-informed decision-making* » ; effort d'articulation entre l'expertise et les savoirs locaux
- **La gouvernance** : reconfigurer la gouvernance en permettant une plus grande intégration de l'échelle locale et une participation effective de la société civile dans son ensemble avec la représentativité de différentes populations, notamment des vulnérables
- **L'investissement** : veiller à l'équilibre sur le long terme des systèmes d'indemnisation des dommages avec une plus forte prise en compte des incitations à la prévention et la résilience)
- **Une meilleure préparation** : passer de la gestion des catastrophes (le réactif) à la gestion des risques (le préventif) ; systèmes d'alerte précoce et d'action rapide, établis partout d'ici 2027 ; BBB ; solutions fondées sur la nature.

V. Recommandations et actions de valorisation par l'AFPCNT

Afin de développer la posture active de l'AFPCNT en tant que « championne de la mise en œuvre du cadre de Sendai en France », comme recommandé dans le rapport de la mission à Bali en 2022, l'AFPCNT formule quatre grandes recommandations déclinées chacune en quatre points.

Ces quatre grandes recommandations s'inscrivent dans deux grands principes directeurs de toute l'action AFPCNT :

- **Soutenir une approche holistique en poussant vers des démarches multirisques et multi-acteurs**
- **Approfondir le rôle du cadre de Sendai comme point de repère de développement et structuration des actions de l'AFPCNT**

En outre, elles sont libellées de façon à compléter :

- Les politiques publiques sans les gêner (valorisation de la société civile et de l'ensemble de ses composantes, action intégrée à toutes à toutes les échelles avec notamment une plus grande prise en compte du niveau local)
 - Le dispositif de recommandations déjà mis en place lors du rapport post BALI, cette fois à un niveau plus fin et si possible davantage opérationnel
- **Recommandation N°1 – Redéfinir de manière critique et régulière le champ d'action de l'AFPCNT à l'aune du cadre de SENDAI** – Compte tenu de l'extension progressive du champ d'application du cadre de Sendai, il convient plus régulièrement de préciser :
 - Le périmètre multirisque de l'AFPCNT (portefeuille des risques suivis prioritairement ; préciser les risques exclus ou non priorisés : risques sanitaires, pollutions de l'air et de l'eau notamment plastiques, risques numériques dont cyber attaques) ;
 - Le champ des enjeux à caractère plus ou moins transversal, dont l'association souhaite se saisir (changements climatiques, objectifs du millénaire pour le développement, financement des dommages et de la prévention, collecte, partage et diffusion des données, modélisation et outils d'aide à la décision, valorisation des sujets transversaux BBB, Solutions fondées sur la nature (eau, mangrove, trait de côte ...) à travers la construction d'une base d'indicateurs, par exemple, pour évaluer la résilience des infrastructures critiques ;

Cette préoccupation s'est, du reste, posée pour l'AFPCNT au retour de chaque grande conférence onusienne (Kobe, Global Platforms, Sendai...).

Au-delà de la définition des champs d'actions, il importe aussi de vérifier en permanence si l'on dispose des moyens d'action correspondants et si les objectifs poursuivis restent bien toujours dans le cadre d'action associative dévolu, sans s'exposer à des risques d'interférences avec les champs de l'action publique ou privée

- **Recommandation N°2 - Action de SENSIBILISATION AU CADRE DE SENDAI et DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE « SENDAI » DES MEMBRES** – Cette indispensable action au double niveau des publics d'une part, et des membres de l'AFPCNT d'autre part, implique respectivement de :
 - Faire du cadre de Sendai un objet de sensibilisation des publics de l'AFPCNT (cf. l'effort déjà accompli courant 2023 en matière de supports de sensibilisation). Obtenir

l'inclusion dans la CPO d'une action spécifique « culture du risque et résilience » à dimension internationale.

- Former de façon pragmatique les membres, les cadres de la gouvernance et les salariés de l'AFPCNT, au déploiement du cadre de Sendai aux différentes échelles de gouvernance et identifier ce que l'AFPCNT peut apporter dans la mise en œuvre et l'application d'un examen des résultats obtenus (indicateurs, etc.).
- **Recommandation N°3 - Action d'ANIMATION POUR UN ECOSYSTEME RRC S'INSCRIVANT DANS LE CADRE DE SENDAI** - Contribuer à l'animation, aux différentes échelles de gouvernance du local au national, d'actions suivies d'examen critique de la mise en œuvre du cadre de Sendai.
 - Proposer l'expertise et la capacité de réflexion et d'action AFPCNT au point focal pour la France de l'UNDRR (DGPR) et la présidence de la plateforme nationale DRR, pour un déploiement intégré des actions nécessaires à une mise en place effective du cadre de SENDAI, incluant la capacité d'en rendre compte selon les cadres normatifs internationaux. Sur ce terrain, un cadre spécifique de collaboration avec l'Etat pourrait être trouvé de manière à légitimer les actions d'expertise qui pourraient être déployées sur le territoire par l'AFPCNT et certains de ses membres experts.
- **Recommandation N° 4 - Action de PARTAGE INTERNATIONAL DE BONNES PRATIQUES ET PARANGONAGE** - L'AFPCNT apporte son expérience et ses réseaux internationaux (UNDRR-SEM, etc.) et européen pour permettre aux membres de l'écosystème national RRC de bénéficier de partages de bonnes pratiques. Ceci implique aussi pour l'AFPCNT de s'investir et de s'intégrer dans la limite de ses moyens, capacités et attributions, dans tel ou tel projet international ou européen, ainsi que, de manière plus permanente, dans les mouvements associatifs internationaux de la thématique, tels que :
 - Associations d'organisations de la société civile telles que SEM, GNDR
 - Associations scientifiques internationales telles que IDRIM Society, GADRI, SRA, etc.

Cette dynamique peut aussi impliquer des initiatives communes entre tout ou partie de ces associations, qui prennent pour objet de se consacrer à tel ou tel aspect de la mise en œuvre du cadre de Sendai, avec une vocation de prosélytisme à l'échelle internationale et d'influence sur les acteurs responsables de politiques publiques en retard sur les horizons de mise en œuvre. Ainsi en est-il par exemple de l'initiative lancée par AFPCNT et IDRIM Society en périphérie de l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du cadre de Sendai (volet *Risk informed Decision Making*) et qui vise à une confrontation pacifique entre des cas remarquables de services et/ou applications accessibles au public (exemple de GEORISQUES pour l'IAL en France) et des scientifiques porteurs d'actions ou de projets en pointe pour les solutions de demain susceptible d'apporter satisfaction à ces besoins élémentaires, considérés comme des priorités dans le cadre de Sendai.

Annexes

1. Déclaration officielle de la France à l'Examen à mi-parcours du Cadre d'action de Sendai - Allocution de M. BOURILLET

Déclaration France – Revue à mi-parcours du Cadre de Sendai

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Madame la Secrétaire générale adjointe,

Madame la représentante spéciale,

Mesdames et messieurs les ministres,

Mesdames et messieurs les ambassadeurs,

C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant cette Assemblée pour y porter la voix de la France à l'occasion de la revue à mi-parcours du cadre de Sendai.

Je voudrais partager deux messages principaux avec vous aujourd'hui :

1/. Mon premier message vise à vous réassurer le plein engagement de la France à mettre en œuvre les engagements de Sendai.

Au niveau national, la France a accentué ses efforts sur 4 axes principaux :

- **La connaissance des risques**, pour comprendre et identifier les vulnérabilités et anticiper comment un aléa peut se transformer en catastrophe.
- **La prévention des risques**, en réduisant la vulnérabilité existante des territoires les plus exposés et en veillant à la maîtrise de l'urbanisation pour ne pas dégrader l'exposition aux risques. A titre d'exemple, la France achèvera cette année son programme d'élaboration de plans locaux de prévention des risques autour des installations industrielles les plus dangereuses.
- **La gestion de crise**. Un nouveau dispositif d'alerte des populations par téléphones portables (dit FR-Alert) a été déployé sur le territoire et les actions de préparation des populations à la crise ont été renforcées.
- Enfin, **le retour d'expérience et la construction résiliente**.

2/. La France agit également pour la réduction des risques **au niveau international**. Entre 2015 et 2020, l'aide publique au développement française a ainsi financé des projets permettant de



© MTECT

mieux prévenir les catastrophes à hauteur de 2 milliards de dollars.

La France soutient pleinement l'initiative du Secrétaire général visant à atteindre une couverture universelle par les systèmes d'alerte précoce d'ici 2027. C'est tout le sens de l'initiative CREWS (Climate Risk and Early Warning Systems), qui soutient actuellement 78 pays vulnérables, à laquelle la France contribue à hauteur de 8 millions € par an. J'invite les Etats membres à contribuer à cette initiative efficace.

Enfin, le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial qui se tiendra à Paris les 22 et 23 juin doit permettre d'identifier des sources de financement innovant pour mieux soutenir les pays vulnérables.

3/. En conclusion, et ce sera mon second message, nous devons renforcer la mise en œuvre du cadre de Sendai, et pour cela :

- Premièrement : **améliorer la connaissance et la gestion des nouveaux phénomènes** liés au changement climatique, par exemple dans les zones de montagne ou dans celles exposées aux submersions marines.
- Deuxièmement : **améliorer la prise en compte des risques dans les autres politiques publiques** notamment l'aménagement du territoire. Inversement la prévention des risques doit inclure les préoccupations de préservation de la biodiversité, d'accessibilité et d'inclusivité.
- Troisièmement : **s'assurer que toutes les parties prenantes soient sensibilisées et impliquées**, en renforçant la culture du risque.
- Quatrièmement : **veiller à ce que le cadre économique soit cohérent avec les besoins de prévention**, à la fois pour assurer qu'un acteur économique qui agit rationnellement choisira le comportement concourant à la réduction des risques de catastrophes, et pour sécuriser la soutenabilité des régimes d'assurance et de soutien aux populations en cas de catastrophe. Nous devons, tous ensemble, rester plus que jamais mobilisés.

Je vous remercie de votre attention./.

2. Programme de la réunion de haut niveau sur l'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)

Wednesday (May 17)

Wednesday 17 May 2023



8:15am – 9:30am

Scaling-up Risk Sensitive Urban Development

[Watch the live-stream here](#)

CR 6 | RRH

8:00am - 11:00am

UN Senior Leaders' Group Meeting: Disaster Risk Reduction

CR 9 | Invitation Only

10:00am – 11:30am

Next generation Disaster Risk Analytics: Strengthening the DRR data ecosystem to meet tomorrow's global challenges

[Watch the live-stream here](#)

CR 6 | RRH

10:30am – 12:00pm

Human Mobility in the Context of Disasters

[Watch the live-stream here](#)

CR 11 | RRH

11:30am – 1:00pm

Accelerating action for Gender Responsive Disaster Risk Reduction

[Watch the live-stream here](#)

CR 6 | RRH

1:15 pm - 2:30pm

Changing our Future: Children are taking action to end violence against children by building resilience and addressing climate change

Church Center of the UN | RRH

1:15pm – 2:45pm

SAMOA and Sendai; Twin pillars for a Resilient, and Productive Future in all Small Island Developing States, by harnessing Women's Leadership

Wednesday 17 May 2023

[Watch the live-stream here](#)

CR 6 | RRH

1:15pm – 2:45pm

[Accelerating implementation of DRR and resilience in infrastructure](#)

CR A | RRH

3:00pm – 4:30pm

[Adopting Intersectionality to DRR using Disability as an example](#)

[Watch the live-stream here](#)

CR 8 | RRH

[Synergizing Climate Action and Disaster Risk Reduction](#)

[Watch the live-stream here](#)

CR 6 | RRH

[Risk-Proofing Sustainable Development](#)

[Watch the live-stream here](#)

CR 9 | RRH

4:30pm – 6:00pm

[Private Investment in DRR for resilience](#)

[Watch the live-stream here](#)

CR 12 | RRH

[A whole of Society Approach: the role of non-state actors in the Sendai Framework](#)

[Watch the live-stream here](#)

CR 8 | RRH

Thursday (May 18)

Thursday 18 May 2023

8:15am – 9:45am

[Disaster Risk Reduction in countries affected by Multidimensional Crisis](#)

[Watch the live-stream here](#)

CR 8 | RRH

8:00am - 9:30am

[EarlyWarningsforAll- Closing the gap and scaling-up good practices](#)

[Watch the live-stream here](#)

Thursday 18 May 2023

CR 6 | RRH

8:15am – 9:45am

[Roles of States for Promoting Investments in Disaster Risk Reduction towards Resilient and Sustainable Future](#)

[Watch the live-stream here](#)

CR 7 | RRH

8:30am - 9:30am

Disaster Risk Reduction and Education

Online Event | RRH

09:00am - 10:00am

[Meeting of ARISE members and partners](#)

CR F

10:00am – 11:00am

Opening Segment

[Watch the live-stream here](#)

GA Hall | High-Level Meeting

11:00am – 1:00pm

[Plenary– Charting liveable pathways for humans and nature](#)

[Watch the live-stream here](#)

GA Hall | High-Level Meeting

1:15pm – 2:45pm

Leaders' Roundtables

Delegates Dining Room | Invitation Only

3:00pm – 6:00pm

[Plenary– Charting liveable pathways for humans and nature](#)

[Watch the live-stream here](#)

GA Hall | High-Level Meeting

6:00pm – 8:00pm

Reception "Disasters are not natural"

Sputnik Lobby | Invitation Only

Friday (May 19)

Friday 19 May 2023

8:15am – 9:45am

[Working with Nature for Resilience](#)

[Watch the live-stream here](#)

CR 6 | RRH

10:00am – 11:30am

[Multistakeholder Panel 1: From Managing Disasters to Managing Risk – Risk Governance fit for the 21st century](#)

[Watch the live-stream here](#)

Trusteeship Council Chamber | High-Level Meeting

11:30am – 1:00pm

[Multistakeholder Panel 2: De-risking investment and reconfiguring the global financial system – moving from risk generation to risk reduction](#)

[Watch the live-stream here](#)

Trusteeship Council Chamber | High-Level Meeting

1:15pm – 2:45pm

[Scaling up resilience and reducing disaster risk in LLDCs](#)

[Watch the live-stream here](#)

CR 8 | RRH

3:00pm – 4:30pm

[Multistakeholder Panel 3: Strategic foresight and risk reduction to accelerate implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development](#)

[Watch the live-stream here](#)

Trusteeship Council Chamber | High-Level Meeting

4:30pm – 5:45pm

[Multistakeholder Panel 4: A collective responsibility – localising disaster risk reduction](#)

[Watch the live-stream here](#)

Trusteeship Council Chamber | High-Level Meeting

5:45pm – 6:00pm

Closing Ceremony

Trusteeship Council Chamber | High-Level Meeting

3. Courtes vidéos de membres de la délégation AFPCNT diffusées sur les réseaux sociaux

Les observations faites par l'AFPCNT ont pu être résumés à travers deux courtes vidéos de membres de la délégation AFPCNT diffusées sur les réseaux sociaux en temps réel :



©Sarrah Kasri - AFPCNT



©Sarrah Kasri - AFPCNT

4. Notes prises en séance par les membres de la délégation AFPCNT

a) Contribution de Yves MERIAN (AFPCNT)

Cadre de Sendai sur la réduction des risques de catastrophes – Revue à mi-parcours

ONU – New York 18-19 mai 2023

Compte rendu

Une délégation de l'AFPCNT de trois membres, issus de la mission M4 International, a assisté à la revue à mi-parcours du cadre de Sendai, au titre de la société civile (délégation composée de Roland Nussbaum, Sarra Kasri et Yves Merian⁵). Une vidéo de restitution d'une durée de 5 à 6 minutes a été réalisée à chaud et envoyée à l'AFPCNT dès le 19 au soir pour rendre compte des principales observations de la délégation. Il a été convenu que chaque membre de la délégation ferait son compte rendu de façon à couvrir la diversité des activités menées et mélanger les angles de vue.

Rappel

- Trois accords internationaux ont été conclus sous l'égide de l'ONU en 2015, définissant des objectifs pour 2030 : l'accord sur la réduction des risques de catastrophes dit cadre de Sendai (7 objectifs), l'accord de Paris sur le changement climatique (objectifs de plafonnement de l'augmentation de la température terrestre et de réduction de l'émission des gaz à effet de serre), l'accord sur les objectifs de développement durable dit Agenda 2030 (17 objectifs). Ces accords ont vocation à s'articuler.⁶
- Le cadre de Sendai présente une démarche structurée, fondée sur :
 - 4 priorités : compréhension des risques, gouvernance, investissement (financement) et préparation/mieux reconstruire
 - et 7 objectifs : réduction de la mortalité, du nombre de personnes touchées, des coûts économiques, des dégâts aux infrastructures critiques, augmentation du nombre de pays ayant établi des stratégies, de la coopération internationale, des systèmes d'alerte précoce
 - Chaque Etat mène ses actions, seul ou en groupe, et en rend compte à titre volontaire.

L'organisation de l'évènement : la revue à mi-parcours comprenait :

⁵ Délégation officielle française : Cédric Bourillet (DG de la DGPR), Sylvie Gréciet (cheffe de bureau, DGPR), Paul Schilling (Rédacteur – sous-direction Climat Environnement au MEAE), xxxx (mission française auprès de l'ONU)

⁶ Le Sommet des Objectifs de Développement Durable 2023 de l'Assemblée Générale des Nations Unies aura lieu du 19 au 20 septembre 2023 à New-York, la Conférence de Dubaï sur les changements climatiques (COP 28) du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Dubaï aux Émirats arabes unis.

- un programme officiel : l'adoption de la déclaration commune des Etats membres (préparée au cours des semaines précédentes), les déclarations nationales des pays participants (120 pays, dont la France) et quatre tables rondes thématiques portant sur : la gouvernance, l'investissement (le financement), la stratégie de long terme, le niveau local.
- un programme dit Hub, en décalé, sur différents thèmes dont : les systèmes d'alerte précoce (avec intervention de la France), les solutions fondées sur la nature

La délégation de l'AFPCNT a couvert le programme officiel et une part significative du Hub. Quelques contacts informels ont pu être établis avec la délégation française officielle, au cours de cet évènement très chargé.

Ce compte rendu fait le point au niveau de l'ONU, puis de la France et quelques pays et dégage des propositions de leçons à tirer par l'AFPCNT. (Il n'aborde pas les prises de contacts effectuées en vue d'échanges d'idées et de bonnes pratiques ultérieurs).

1. ONU : le besoin impérieux de renforcer la stratégie de réduction des risques de catastrophes (RRC) et d'accélérer sa mise en œuvre

La déclaration adoptée par les Etats-membres montre :

- 1.1. Un large soutien des Etats membres au cadre de Sendai considéré comme cohérent et pertinent, s'articulant avec les efforts concernant le Climat et les ODD
 - Un cadre structuré, aisément compréhensible, largement partagé

En particulier, la notion de résilience est admise, associant l'adoption de stratégies de résilience et des financements orientés sur cette cible ; c'est un point de repère pour tous (experts, décideurs, opérateurs et populations)

- 1.2. un bilan à mi-parcours contrasté, attestant de certains progrès et de préoccupations nécessitant un effort accru pour atteindre les objectifs 2030.
 - Certains progrès et de grandes préoccupations

Les progrès concernent la baisse de mortalité (ex : fierté du Bangladesh) et sur l'établissement des dispositifs nationaux et des coopérations régionales ou subrégionales.

Des préoccupations sont liées à l'accroissement des coûts économiques et à l'insuffisance des niveaux locaux et de la participation des populations.

- L'orientation retenue est de maintenir les objectifs (considérés comme atteignables) et, pour ce faire, d'accélérer la mise en œuvre et renforcer les dispositifs, notamment :
 - Compréhension des risques : accent sur les data et leur accessibilité, pour un « risk-informed decision-making » ; effort d'articulation entre l'expertise et les savoirs locaux
 - Gouvernance : reconfigurer la gouvernance : plus de local ; participation effective de la société civile des différentes populations, notamment des vulnérables (populations à appréhender de façon désagrégée ; rôle particulier des femmes et filles) ; ne laisser personne en marge (populations et territoires vulnérables)

- Investissement : reconfigurer le système financier (prise en compte des dispositifs de résilience)
- Mieux se préparer : passer de la gestion des catastrophes (le réactif) à la gestion des risques (le préventif) ; systèmes d’alerte précoce et d’action rapide, établis partout d’ici 2027 ; BBB ; solutions fondées sur la nature.

2. La France et d’autres pays - quelques points saillants.

2.1. La France

- **La déclaration française** a réaffirmé l’engagement de la France dans le processus du cadre de Sendai. Ce document et les interventions complémentaires de la délégation officielle française ont souligné, entre autres :
 - les efforts français sur les **systèmes d’alerte précoce**, tant sur le territoire national (FR-Alert en 2023 et alerte satellitaire en 2024) qu’à l’international (soutien notamment financier au dispositif CREWS⁷)
 - la tenue à Paris les 22 et 23 juin 2023, suite à la COP 27 de 2022, d’un **sommet pour un nouveau pacte financier mondial**, qui ambitionne de proposer des solutions de financement portant sur la question climatique et au-delà (accès à la santé, lutte contre la pauvreté).
- **Le rapport volontaire** (publié au lendemain du MidTerm : indicateurs français et commentaires ; voir également l’annexe) :

Tableau : Indicateurs français sur les objectifs du cadre de Sendai

| | | |
|---|---|--|
| Décès | 1204 entre 2016 et 2020 | Tendance à la baisse, contrecarrée désormais par des hausses dues aux canicules (et au covid, hors ce bilan) |
| Personnes touchées : dommages sur des logements | ? | Tendance à la baisse |
| Pertes économiques directes | Baisse apparente p/r à la référence de 2005 | Tendance effective à la hausse (Inondations exceptionnelles en 2005) |
| Dommages aux infrastructures essentielles | Pas de données | NA |
| Stratégies nationales de | Score = 0,6 en | Tendance stable |

⁷ L’initiative CREWS met en œuvre des projets nationaux ou régionaux de systèmes d’alerte précoce pour les risques climatiques, en s’appuyant sur 3 agences opérationnelles : l’Organisation météorologique mondiale (OMM), le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR) et la facilité mondiale pour la réduction des risques de catastrophes (GFDRR de la Banque mondiale)

| | | |
|---|-------------------------------|---|
| réduction des risques de catastrophes | moyenne sur 2015-20 | Stratégies existantes, nationale et départementales |
| Coopération internationale via l'aide au développement | Environ 300M\$/an sur 2015-19 | NA |
| Systèmes d'alerte précoce multirisques et informations sur les risques, accessibles aux populations | Amélioration substantielle | Tendance à la hausse |

Note : les statistiques Covid sont hors ce bilan sur les risques de catastrophes.

- L'absence de base de données générale : « il n'existe pas de base de données nationale contenant toutes les données relatives aux dommages causés par des événements ou des incidents individuels. Les données relatives aux catastrophes sont collectées par diverses entités publiques ou privées (ex : compagnies d'assurance) qui ont des méthodes différentes de collecte des données et d'attribution des dommages » ; on observe en particulier qu'il manque des indicateurs pour certains objectifs, dont les infrastructures critiques.
- Le coût humain : « L'objectif de réduction du nombre de décès (objectif A) montre une tendance négative qui est attribuée principalement aux épisodes de canicule et à quelques phénomènes extrêmes (les données de la pandémie de COVID-19 n'étant pas rapportées sur l'objectif A de Sendai mais spécifiquement via l'OMS). Le nombre élevé de décès montre que la société française est également vulnérable. ». La baisse tendancielle des décès est désormais contrecarrée par le phénomène des canicules (outre le covid).
- L'évolution des coûts économiques met en péril le régime catnat qui doit être revu, avec un choix ouvert entre 3 options : renforcement de la prévention, ciblage plus serré, augmentation des tarifs.
- L'effort international est souligné à travers notamment l'initiative CREWS (systèmes d'alerte précoce pour les catastrophes liées au changement climatique).
- Des **progrès de gouvernance** ont été accomplis : décentralisation dans le domaine des inondations et de l'eau (compétence GEMAPI) ; **renforcement** récent de l'**AFPCNT** comme mouvement intégrateur (à l'instar de l'Allemagne et du Royaume-Uni).

Commentaire de l'auteur : le rôle principal reste dévolu à l'Etat, celui des collectivités locales et des populations est limité ; un infléchissement s'est opéré via le risque d'inondation (suite à la directive européenne, vers les intercommunalités) et avec le renforcement en 2022 de l'AFPCNT (comme réseau d'opérateurs et représentant de la société civile).

2.2. Autres pays (verbatim)

- Général

Allemagne : il faut mieux planifier.

Canada : des progrès réalisés ; ont adopté une « stratégie nationale d'adaptation » ; ont un indice de vulnérabilité sociale ; accès des citoyens aux informations, importance du rôle des « femmes et filles » ; pensent atteindre les objectifs de Sendai.

Australie : bientôt, un plan national couvrant toute la société.

Représentant UN : tripler l'investissement dans la résilience ; préconise le développement des informations financières (*financial disclosures*)

Chine : Le facteur essentiel est la volonté politique ; la Chine se centre sur 2 axes

- La gestion des urgences renforcée ;
- La coopération internationale pour les ODD renforcée ; les nouvelles routes de la soie participent de la résilience.

Cuba, au nom du « G77 + la Chine » (G77 = groupement des pays en voie de développement de l'ONU) dénonce le caractère néfaste des « mesures coercitives unilatérales » (ou sanctions économiques).

- Système d'alerte précoce multi aléa et d'action rapide, à caractère universel

L'Italie et l'Organisation de l'Union Africaine ont lancé en 2020 un projet de système d'alerte précoce multi aléa, intégré au niveau continental, dont l'Italie est très fière ; il utilise la même plateforme en accès libre qu'en Italie.

Pour la Croix-Rouge des Philippines et divers pays : il faut des systèmes hybrides, combinant les solutions technologiques et les voies autochtones ; la population doit participer à la conception pour que ça marche (système intelligible, savoir où aller, cartographies pour les communautés) ; il faut pouvoir mobiliser les fonds sans attendre l'état d'urgence, associer tous les ministères et descendre au niveau des communautés.

- Solutions fondées sur la nature

Canada : a un programme (également signalé par un représentant de l'UNDRR)

Allemagne : a un plan au niveau fédéral, avec des objectifs chiffrés. Notamment une stratégie nationale sur l'eau (78 mesures concrètes) ; **apprécierait des échanges de bonnes pratiques**

- Gouvernance

CNUD : 123 pays sont dotés de stratégies de réduction des risques de catastrophes (RRC), mais les progrès sont modestes dans la mise en œuvre. Il faut faire 4 transitions : (1) reconnaître que le développement est fondé sur les risques, (2) faire de l'anticipation, de la prospective, (3) mettre en œuvre de façon effective les cadres de RRC : les communautés autochtones ont

beaucoup à nous apprendre, (4) attention, certains pays proactifs pourraient reporter les problèmes sur d'autres.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) : il faut rendre compatibles la RRC et le programme alimentaire → réorienter les subventions

Bengladesh : 1^{ère} priorité : la volonté politique ; 2^{ème} priorité : rassembler et mettre les idées en cohérence (ne pas travailler en silos ; avant tout, disposer de données ; faire de la prévention, ne pas traiter seulement les symptômes)

Mexique : travaille la RRC avec la Banque inter américaine de développement (calculs annuels)

République dominicaine : (a) décentralise aux collectivités locales, (b) propose des normes pour gérer l'expansion urbaine

Une collectivité italienne (100 municipalités) est pôle 2023 pour les villes résilientes

Luxembourg : importance de la plateforme nationale pour mutualiser les compétences et assurer une coordination horizontale

Modérateur : le Cadre de Sendai est solide, utilisons-le ; renforçons la démocratie locale.

3. Leçons à tirer par l'AFPCNT

3.1. Rappel des recommandations 2022 issues de la participation à la plateforme globale UNDRR à BALI et à la COP27

- Plateforme UNDRR à BALI : 10 recommandations

Note : en surligné, les pistes ayant eu une suite à ce stade

1er groupe : posture de l'AFPCNT « championne de la mise en œuvre du cadre de Sendai en France »

- Quelle application du cadre de Sendai en France et en particulier par AFPCNT ?

- Vers une adhésion (AFPCNT) à la « Partnership and Stakeholder Engagement Strategy » (cf. SEM)

- Traduire cette volonté d'engagement par une œuvre d'information / éducative dans le réseau de réseaux et pour la culture du risque

- Expliquer/promouvoir les outils UNDRR de connaissance des risques (SIG et modélisation) et les data

- Interaction accrue avec le segment gouvernemental pour contribuer à la défense des intérêts français dans les instances consultatives internationales

2ème groupe : investir des thèmes et concepts onusiens importants et porteurs, pour leur intégration pratique dans la culture du risque en France (exprimés en objectifs de comprendre)

- Les liens d'interdépendances entre ACC4, ODD5 et RRC,

- L'enjeu du **BBB** et les valeurs ajoutées de la résilience
- L'apport des Solutions Fondées sur la Nature
- Assurance et résilience économique
- Les pertes immatérielles irréversibles, un concept à travailler (Loss & Damage)
 - COP 27 : axes de travail pour la prochaine COP

Note : les pistes ci-dessous **introduisent les facteurs humains** (les deux premiers tirets : jeunes et populations vulnérables) ; les populations vulnérables sont actuellement traitées via l'Outre-Mer et les EHPAD.

Les pistes de développement possibles pour le « construire et reconstruire mieux » sont à l'interface de la gestion des risques de catastrophes et des défis du changement climatique ; nous proposons donc de travailler sur :

- La mobilisation des jeunes
- l'attention aux **populations vulnérables**
- La vulgarisation des connaissances scientifiques en rapport aux risques et au changement climatique
- Les innovations et la prise en compte des solutions fondées sur la nature dans les initiatives d'aménagement des territoires.

b) Contribution de Roland Nussbaum (AFPCNT)

Le rapport post BALI 2022 recommandait déjà de Développer la posture active de l'AFPCNT en tant que « championne de la mise en œuvre du cadre de Sendai en France ». Les présentes recommandations suggèrent une explication opérationnelle de cette grande ligne de conduite en 4 groupes d'actions structurantes pour le projet associatif de l'AFPCNT :

- 1) **Action SENSIBILISATION « SENDAI » DE TOUTES LES CATEGORIES DE PARTIES PRENANTES** – Faire du cadre de Sendai un objet de sensibilisation des publics de l'AFPCNT. Obtenir l'inclusion dans la CPO d'une action spécifique apportant au thème général de l'action « culture du risque et résilience » une dimension d'environnement universel
- 2) **Action DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE « SENDAI » DES MEMBRES** - Former de façon pragmatique les membres et en particulier les cadres de la gouvernance, ainsi que les salariés de l'AFPCNT au déploiement aux différentes échelles de gouvernance du cadre de Sendai, à ce que l'AFPCNT peut apporter dans sa mise en œuvre pratique et à l'application d'un examen critique sur les résultats obtenus (indicateurs, etc)
- 3) **Action ANIMATION POUR UN ECOSYSTEME RRC SENDAI COMPATIBLE** - Contribuer à l'animation, aux différents échelles de gouvernance du local au national, d'actions suivies d'examen critique de la mise en œuvre du cadre de Sendai. Ceci inclut aussi diverses formes d'assistance à la mise en place d'outils de suivi. Proposer l'expertise et la capacité de réflexion et d'action AFPCNT au point focal pour la France de l'UNDRR (DGPR) et la

présidence de la plateforme nationale DRR, pour un déploiement intégré des actions nécessaires à une mise en place effective du cadre de SENDAI, incluant la capacité d'en rendre compte selon les cadres normatifs internationaux

- 4) **Action PARTAGE INTERNATIONAL DE BONNES PRATIQUES ET PARANGONAGE** -
L'AFPCNT apporte son expérience et ses réseaux internationaux (UNDRR-SEM, etc) et européen pour permettre aux membres de l'écosystème national RRC de bénéficier de partages de bonnes pratiques.

3.2 Leçons à tirer du Mid Term (mai 2023)

- Général

Le cadre de Sendai est un cadre solide, méconnu en France, auquel il est nécessaire de se référer concrètement.

En particulier : faire de la pédagogie active (au-delà du 13 octobre qui a été un premier pas) ; soutenir une approche holistique (pousser vers des démarches multirisques et multi acteurs, sortir des silos).

- Compréhension des risques

Préciser le périmètre multirisque de l'AFPCNT (portefeuille des risques suivis prioritairement ; préciser les risques exclus ou non priorisés : risques sanitaires, pollutions de l'air et de l'eau notamment plastiques, risques numériques dont cyberattaques), en veillant à la cohérence pour la perception par la société civile.

- Gouvernance
 - o Mieux prendre en compte et représenter la société civile

Mieux représenter la société civile en associant (à côté des opérateurs spécialisés) la population dans sa diversité (ex. de désagrégation : personnes vulnérables : victimes, personnes âgées, handicapés, pauvres... ; « femmes et filles » ; jeunes).

Actions concrètes en vue de parvenir à l'appropriation de la réduction des risques de catastrophes par les populations (voir : préparation) : ajuster les enquêtes d'opinion, étendre l'expérience de La Réunion et du GT EHPAD, enrichir la composition des membres de l'association.

- o Mieux promouvoir le niveau local

Affiner le niveau local à prioriser par l'AFPCNT parmi : communes, intercommunalités, départements, régions, préfets (départementaux, régionaux, zonaux), services déconcentrés de l'Etat (selon les ministères), entreprises (chambres de commerce et d'industrie ...)

- Investissement (financement)

Contribuer au rôle de la France sur la reconfiguration financière (cf. sommet des 22 et 23 juin 2023): l'enjeu pour l'AFPCNT est au moins l'avenir du régime d'assurance des catastrophes (équilibre financier et rôle de prévention du régime CATNAT ...).

- Préparation : thèmes directeurs (feuille de route de l'AFPCNT et échanges de bonnes pratiques avec des tiers)
- 1) Systèmes d'alerte précoce et d'action rapide
 - 2) BBB
 - 3) Solutions fondées sur la nature (eau, mangrove, trait de côte ...)
 - 4) Mobilisation des populations (désagrégées) en vue d'appropriation : extension des démarches outre-mer et EHPAD, évolution des enquêtes d'opinion, évolution de l'accueil des membres
 - 5) Encouragements aux intercommunalités
 - 6) Priorité territoriale orientée vers les territoires faibles
 - 7) Jumelage des expertises et des savoirs locaux (lorsque c'est approprié)
 - 8) Data : établissement d'une base de données générale (données partagées et accessibles), au niveau national, puis européen
 - 9) Data : révision des DDRM et DICRIM dans une véritable approche multirisque
 - 10) Outils : connaissance et utilisation des outils UNDRR
 - 11) Outils : construire une base d'indicateurs de résilience (à partir des expériences du réseau)
 - 12) Etablissement d'indicateurs pour évaluer la résilience des infrastructures critiques
 - 13) Outils : faire évoluer les PCS (trop étroits) vers des instruments holistiques
 - 14) Investissement : évolution de CATNAT vers la prévention et la maîtrise des coûts

Annexe : extraits du rapport volontaire de la France (reclassement et sous-titres par l'auteur)

Le rapport a été rédigé en collaboration avec le MTECT (le CGDD et la DGPR), MIOM (la DGSCGC) et l'AFPCNT.

La gouvernance

- « Le suivi des indicateurs du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes est confié au commissariat du développement durable du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. »
- Contrairement à d'autres cadres internationaux, tels que l'Agenda 2030 pour le développement durable, aucune structure organisationnelle n'a été mise en place en France dans le but de mettre en oeuvre la SFDRR. La cohérence des politiques est assurée par une approche interministérielle. La France est dotée d'un délégué aux risques majeurs.

Les parties prenantes.

- Acteurs constitués en associations: les victimes de catastrophes (des confédérations nationales (UNALCI...) avec un soutien de l'Etat ; les collectivités locales (ANEB, CEPRI, CYPRES, IRMa) ; les entreprises d'assurance (association mission risques naturels ou MRN) ; les académiques et praticiens (Association française pour le génie parasismique (AFPS), sur les risques sismiques ; l'Institut de management des risques (IMdR), approche holistique des risques naturels ou technologiques ; la Société hydrotechnique française (SHF), sur la thématique risques et climat, en lien avec le partenariat français pour l'eau (PFE) ; les architectes avec différentes associations ; les enseignants du secondaire (institut français des formateurs en risques majeurs environnement (IFFO-RME)) ; les professionnels du patrimoine (comité français du bouclier bleu)
- Institutions nationales publiques (BRGM, CEREMA, INERIS, Météo France, l'ONF, universités comme UGA, UGE...) et privées (ACCOR, CCR, PREDICT SERVICES, professions libérales...)
- Un agent fédérateur de l'ensemble de ces catégories d'acteurs en une branche relativement soudée de la composante « société civile, à l'instar de certains pays européens (l'Allemagne avec DKKV, le Royaume-Uni avec Flood Forum) : l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles (AFPCNT) , avec un soutien de l'Etat fortement renforcé en 2022.
- Des structures de gouvernance concertée, au plan national comme au plan local. Au niveau national, le COPRNM, la commission mixte inondations (CMI) et les assises nationales des risques naturels (ANRN) (rendez-vous triennal) ; au plan local, des commissions départementales de prévention des risques majeurs parfois fusionnées avec les commissions départementales de sécurité civile.

- Malgré ses efforts, la France ne touche pas l'ensemble de ses citoyens. Afin d'élargir la sensibilisation et l'accès à l'information, la France s'appuie sur son tissu associatif et sur sa créativité pour renouveler les formes de communication.

La compréhension des risques

- Il n'existe pas de base de données nationale contenant toutes les données relatives aux dommages causés par des événements ou des incidents individuels. Les données relatives aux catastrophes sont collectées par diverses entités publiques ou privées (ex : compagnies d'assurance) qui ont des méthodes différentes de collecte des données et d'attribution des dommages.
- Géorisques est le site de l'Etat sur la connaissance, la prévention et la résilience face aux risques qui couvre 12 risques naturels (inondation, submersion marine, feu de forêt, tempête, cyclone, avalanche, séisme, volcanisme, radon, mouvement de terrain, cavité souterraine et retrait et gonflement des argiles) et 7 risques industriels (nucléaire, accident industriel, rejet industriel polluant, pollution industrielle des sols, canalisation et transport de matières dangereuses et rupture de barrage). Géorisques permet de diffuser la culture du risque en mettant gratuitement à disposition des informations détaillées et majoritairement cartographiées sur les risques naturels et technologiques sur la plateforme www.georisques.fr.
- Les évaluations actuelles des risques se concentrent principalement sur les dangers, la fréquence des dangers et l'exposition aux dangers et ne prennent pas en compte la vulnérabilité physique des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées ou celle des personnes en marge de la société (sans abris...) qui n'ont pas les moyens financiers de se préparer.

La préparation

- Il existe une stratégie nationale de gestion des risques d'inondation (SNGRI)
- Une feuille de route nationale pour les services déconcentrés de l'Etat fixant, pour les années 2022 à 2024, le cadre de mise en œuvre de la politique de prévention des risques naturels et hydrauliques par la définition d'actions prioritaires. La feuille de route nationale est déclinée au niveau régional et départemental. (Ceci) permet de vérifier si les objectifs régionaux et départementaux sont correctement suivis et atteints.

c) Contribution de Sarra KASRI (AFPCNT, docteur en architecture et en gestion des risques)

Réunion de prise de parole politique

Importance de la participation de la société civile avec un statut d'observateur

Participation de l'AFPCNT en tant qu'acteur de la société civile, dans ce sens il est important d'être conscient du rôle chacun dans la délégation française : l'officiel, le politique et le diplomate, la société civile

A la différence de la GP de Bali, le *mid-term review* est davantage plus politique et les espaces d'échanges entre les divers acteurs est restreint et beaucoup plus informel.

La connaissance entre acteurs et participants à ces évènements internationaux se construit avec le temps en participant à une série d'évènement GP Bali, COP27, j'ai pu constater que certains acteurs sont toujours présents et sont animateurs d'évènements structurants.

La nécessité d'une collaboration efficace entre politiques (diplomates), scientifiques et opérationnels et la société civile peut jouer le rôle d'interface entre les divers acteurs. Importance de la société civile pour faire raisonner les arguments des populations et pour mieux comprendre les risques.

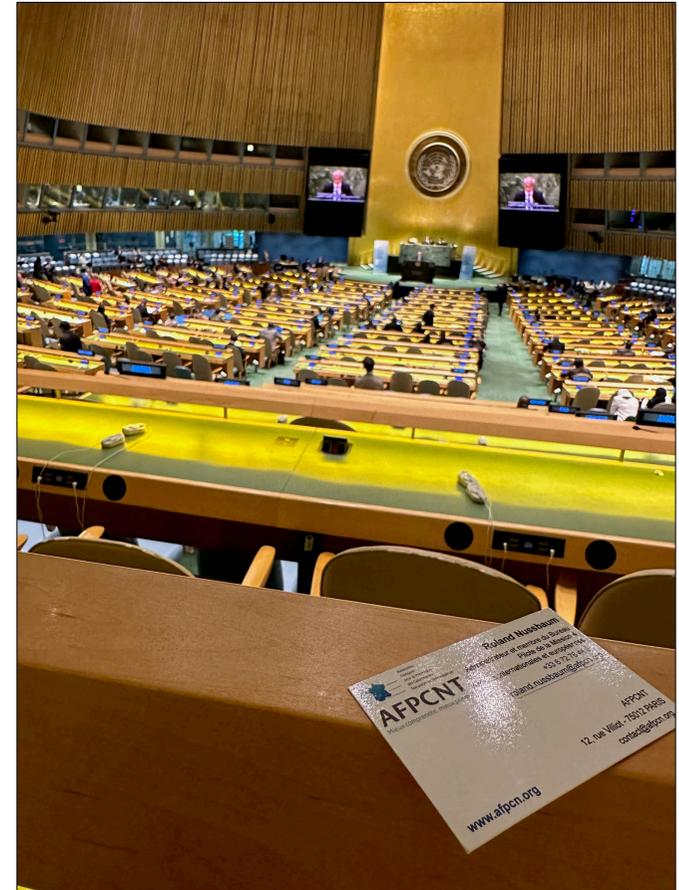
Sur le fond :

- Construire des synergies entre la réduction des risques de catastrophe et l'action climatique. L'atténuation et l'adaptation sont intrinsèquement liées.
- La gestion de la COVID constitue un événement structurant dans la restructuration de la gestion des risques, il me semble important de faire l'état des bonnes pratiques dans divers territoires à l'instar de celui de la Grèce.
- La RRC nécessite une réforme majeure des perspectives de la finance internationale. La coopération entre le G7 et le G20 est intéressante à suivre avec la focale de la mise en œuvre du *Build Back Better*.

5. Reportage photos



©Sarra Kasri - AFPCNT



©Sarra Kasri - AFPCNT

Cérémonie de Haut niveau avec la prise en parole des représentants des Etats



©Sarra Kasri - AFPCNT



©Sarra Kasri - AFPCNT



©Sarra Kasri - AFPCNT



©Sarra Kasri - AFPCNT

Séances et réunions thématiques en présence de Mami Mizutori



©Sarrah Kasri - AFPCNT



©Sarrah Kasri - AFPCNT

Cérémonie de Clôture



©Sarrah Kasri - AFPCNT



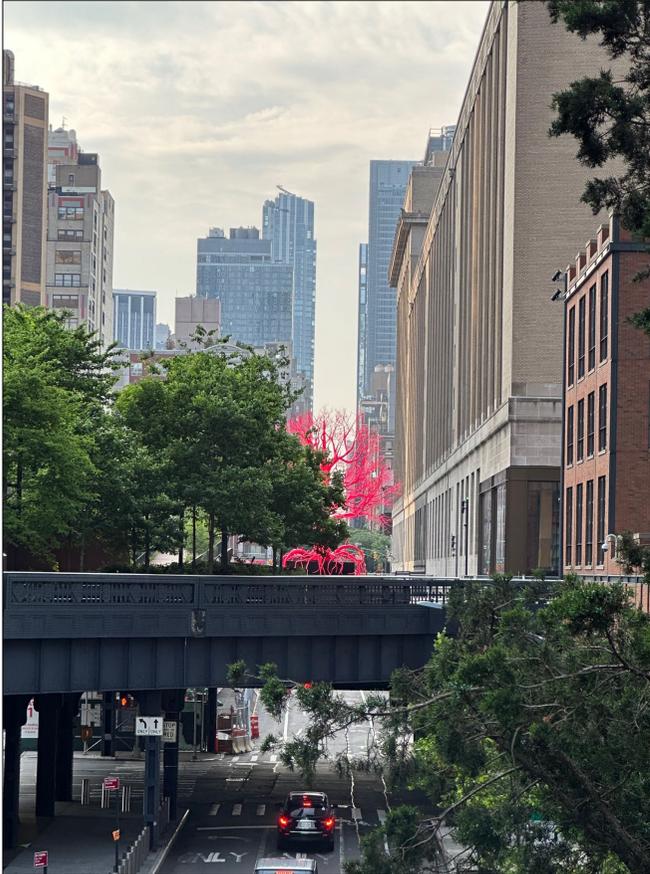
©Sarrah Kasri - AFPCNT



©Sarrah Kasri - AFPCNT

Street Art et installation artistique au centre-ville – Manhattan

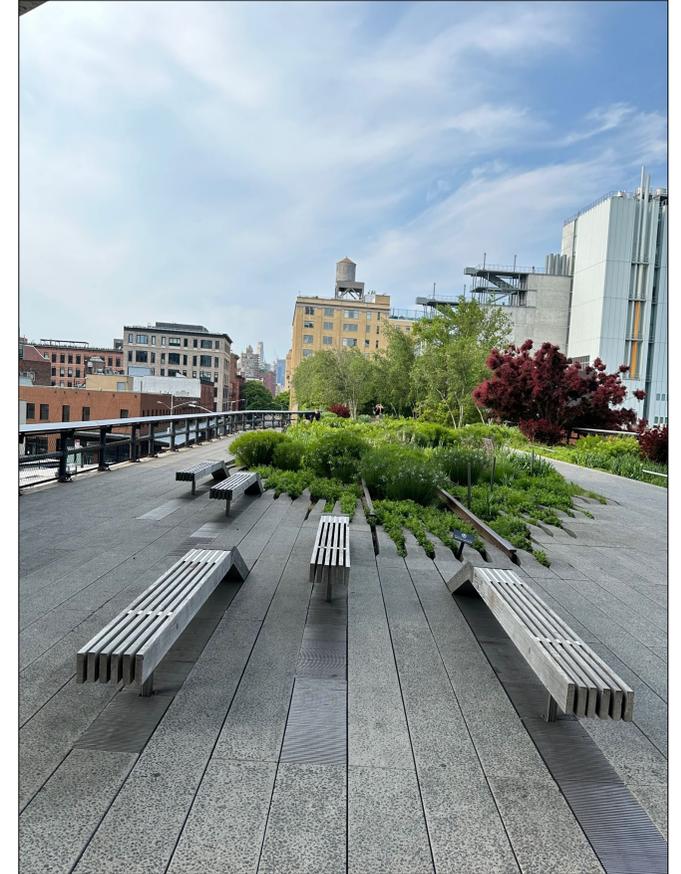
A travers des installations artistiques, la résilience, les acteurs de la gestion des risques (pompiers) et enfin la mémoire des victimes des catastrophes sont valorisés et mis en scènes dans l'aménagement urbain de la ville de New York.



©Sarrah Kasri - AFPCNT



©Sarrah Kasri - AFPCNT



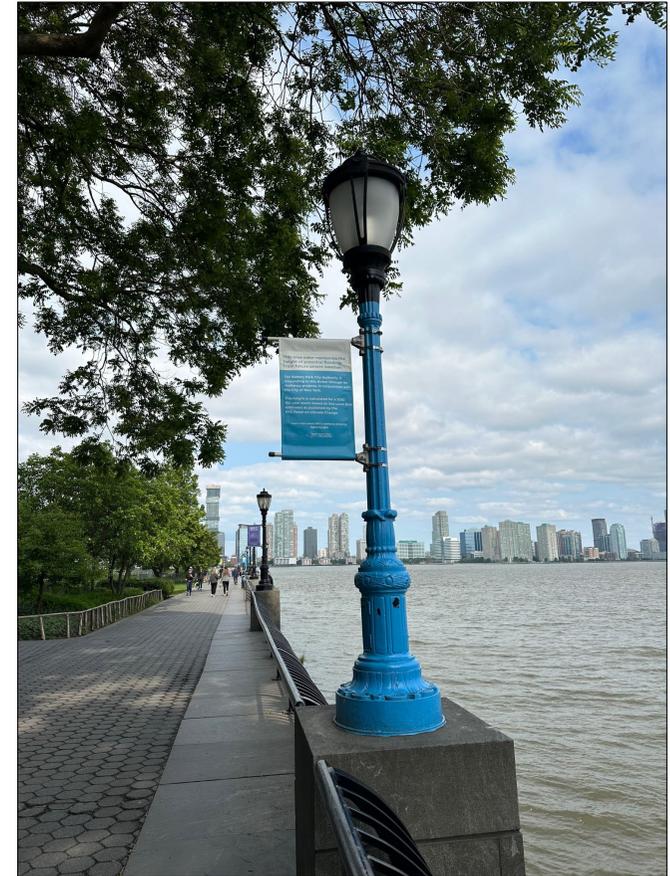
©Sarrah Kasri - AFPCNT

The High Line (The Life Line of New York)

Projet d'aménagement urbain d'appropriation et de végétalisation d'une infrastructure de transport : The New York Central Railroad (1934-1980)



©Sarra Kasri - AFPCNT



©Sarra Kasri - AFPCNT

The South Battery Park City Resiliency Project

Projet d'aménagement urbain du front de mer à New York avec une intégration de la gestion des risques de tempêtes mais aussi de la submersion marine et de la montée du niveau de la mer. Un travail de signalétique urbaine sur les niveaux de la montée des eaux ponctue l'aménagement et collabore à la Culture

